



## Confirmer l'essai !

**C**oincées entre la terrible crise du Japon et les bombardements en Libye et niées par un silence coupable de la part du gouvernement et de l'UMP, les élections cantonales ont été reléguées au second rang dans l'esprit des Français.

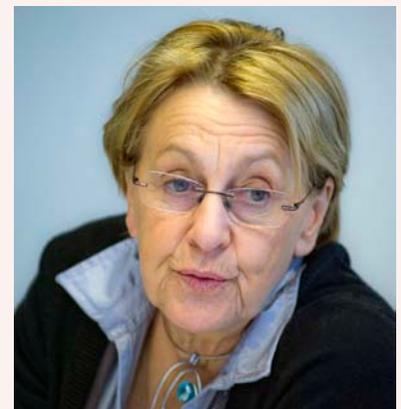
L'abstention s'en est fait lourdement ressentir. C'est un crève-cœur pour les républicains que nous sommes. Nous devons relever ce premier défi : faire remonter la participation dimanche prochain. Il faut retourner dans les barres d'immeubles, les cours de fermes, les centres commerciaux et aller expliquer encore et encore pourquoi le vote est le fondement de la citoyenneté.

Expliquer encore et encore que le désespoir social, conséquence des années Sarkozy-Chirac, doit trouver dans le vote un exutoire politique. Expliquer encore et encore que rejeter l'autre au nom de la peur, du racisme, de la bêtise amènera notre pays au chaos. Expliquer et expliquer encore qu'il y a, grâce aux départements de gauche, des politiques de solidarité qui perdurent. Que l'APA,

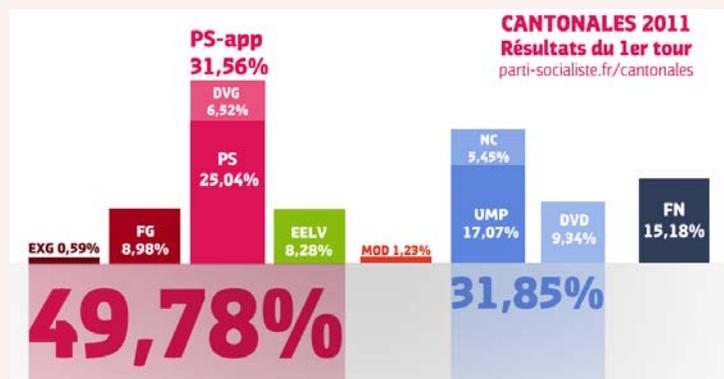
le RSA, les équipements des collèges, les aides à la petite enfance ne tombent pas du ciel mais sont les conséquences de choix politiques d'hommes et de femmes qui se dévouent pour les autres. Qu'une société plus sobre énergétiquement, plus juste socialement, plus efficace économiquement, ne peut passer que par un vote utile, un vote utile au changement.

Ce changement, ce sont les candidates et candidats socialistes qui l'incarnent. Ils ont la responsabilité de porter la voix de la gauche au second tour. Une voix forte qui doit devenir puissante dimanche prochain. Une voix qui doit faire barrage à toute tentation d'extrême droite. Une voix militante pour chacun de nos cantons que nous saurons défendre dans l'intérêt général. Une voix restaurant l'image de la République ! Une voix d'espoir dans un monde qui se désespère.

Nous avons réussi une première étape intéressante. Nous virons en tête au premier tour. Il reste une semaine pour convertir cet essai. J'en appelle donc à chaque élu, quel que soit son territoire. J'en appelle à votre solidarité pour que chacun et chacune vienne épauler nos candidats, qu'ils soient en tête ou en difficulté, dans chaque canton de France. J'en appelle à notre sens collectif de l'engagement. Une victoire de l'un des nôtres est un gage de changement. Une défaite : un recul de nos idées. Je veux, dimanche prochain, ne voir qu'une nouvelle avancée de la justice sociale. Partout en France.



**Marylise Lebranchu, présidente de la FNESR**



### Sommaire

#### ► Actu nationale

Le 1<sup>er</sup> tour des élections cantonales

#### ► Argumentaire Cantonales

La compétence collèges des conseils généraux

#### ► En bref

Le gouvernement redécoupe les cantons dans l'urgence

#### ► Focus

Les conséquences de l'accident nucléaire au Japon

#### ► L'élu de la semaine

Marc Gricourt

## La droite indifférente au monde rural

Le 15 mars, la commission du développement durable de l'Assemblée nationale examinait la proposition de loi relative au bouclier rural, déposée par les députés socialistes. Cette proposition est simple et ambitieuse. Elle prévoit que chaque territoire, chaque bassin de vie, doit disposer d'un socle minimum de services publics, accessibles à tous ses habitants, pour pouvoir se développer. Elle prévoit aussi que la loi fixe des temps maximums d'accès. Ainsi, personne ne doit être selon nous à plus de 45 minutes d'une maternité ou 30 minutes d'un collège (cf. *Lettre de Communes de France n° 3*).



La commission du développement durable devait donc donner un avis sur ce texte avant qu'il soit examiné en séance jeudi prochain 24 mars. Tous les députés UMP et Nouveau Centre ont donné un avis négatif. « Aucune des mesures n'a trouvé grâce à leurs yeux. Ils montrent ainsi le peu d'importance qu'ils apportent au monde rural. Cela montre aussi que pour l'UMP et le Nouveau Centre, la lutte contre les inégalités territoriales n'est pas prioritaire », a réagi Olivier Dussopt, député de l'Ardèche et vice-président de la FNESR.

# Un 1<sup>er</sup> tour des élections cantonales encourageant pour la gauche

Le scrutin cantonal du 20 mars a été marqué par une forte abstention, par les bons résultats de la gauche, par l'effondrement de l'UMP et la percée de l'extrême droite

## La gauche unie pour le second tour

Dès le 21 mars, PS, PCF, PRG, Verts et MRC ont signé une déclaration commune pour appeler « toutes les forces de gauche, les écologistes, les démocrates et les républicains à se rassembler dans tous les départements, à se mobiliser et à s'unir pour battre la droite et l'extrême droite au 2<sup>e</sup> tour ». La déclaration conclut : « Nous savons que notre responsabilité est de construire une politique alternative globale et cohérente à la politique de la droite pour porter l'espoir d'une alternance politique en 2012 ».

Prévisible, le taux d'abstention a encore atteint un niveau très élevé. La droite l'avait encouragé, la situation internationale a légitimement focalisé l'attention de l'opinion publique sur d'autres sujets, les médias n'ont pas joué le rôle civique qu'ils pourraient avoir : ils ont peu évoqué ces élections ou alors sous l'angle des petites phrases et de la "peoplisation" à travers la mise en scène de Jean Sarkozy, de Bernadette Chirac ou de Marine Le Pen.

Marine Le Pen, justement, est hélas la vedette médiatique de ce 1<sup>er</sup> tour. L'UMP et le gouvernement braconnent sur les terres du Front national depuis des mois, et cette stratégie imbécile a pris un tour supplémentaire depuis l'été dernier avec le discours ultra-sécuritaire de Grenoble et la stigmatisation des Roms. Depuis, il ne se passe pas une semaine sans qu'un membre de la majorité n'en rajoute, quand ce n'est pas le locataire de l'Élysée lui-même. Les résultats sont pourtant connus depuis longtemps : les électeurs préfèrent l'original à la copie. Ils l'ont indiqué le 20 mars : le FN progresse, à environ 15 % des voix, et l'UMP s'effondre avec 17 %. Le second tour confirmera ou non la déroute de la droite parlementaire. Une chose est sûre : ce sont ses électeurs qui se sont massivement abstenus et il s'agit là en soi d'une sanction supplémentaire pour l'UMP et ses alliés.

Et l'UMP ne semble pas avoir pris le chemin d'une juste compréhension des choses puisque son chef, Jean-François Copé, laisse ses électeurs choisir entre le FN et la gauche lorsque la droite parlementaire est éliminée. S'il était besoin d'avoir une confirmation supplé-

mentaire de la porosité idéologique entre la droite et l'extrême droite, elle est ainsi donnée.

50 % pour la gauche

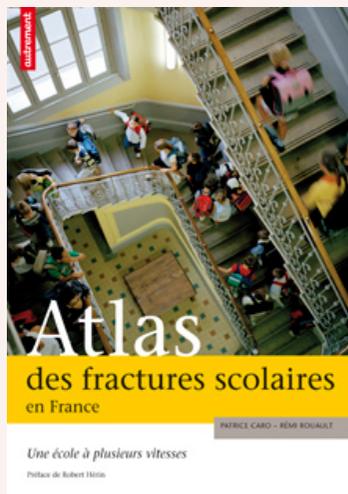
Et en dépit de cette radicalisation de l'UMP, la gauche, qui n'a jamais confondu droite et extrême droite, appelle, elle, en responsabilité, à battre et faire battre partout l'extrême droite. À gauche précisément, les perspectives ouvertes par le scrutin du 20 mars sont encourageantes. Le PS dépasse les 25 %, le Front de gauche et les Verts réalisent environ 8 % chacun et les divers gauche enregistrent plus de 5 % des voix. Avec près de 50 %, la gauche dispose donc d'une base très appréciable pour les échéances de 2012.

S'agissant des situations locales, et même si la prudence s'impose au lendemain du premier tour, les perspectives de conquête affichées par la droite s'étiolent. Le Val d'Oise et la Seine et Marne étaient déjà affichés au tableau de chasse de l'UMP, les Deux Sèvres, les Pyrénées Orientales, l'Ain, le Vaucluse, l'Allier et la Somme étaient donnés comme quasiment gagnés... C'est en revanche la gauche qui devrait progresser au soir du 27 mars et consolider sa majorité au sein de l'Assemblée des départements de France. Cette nouvelle victoire de la gauche, après les municipales et les cantonales de 2008, les régionales de 2010, serait de bon augure pour les élections sénatoriales de septembre et pour la présidentielle et les législatives de l'an prochain.

Philippe Foussier

# Les collèges : des politiques novatrices face à un gouvernement rétrograde

Le contexte scolaire français fait apparaître un grand nombre de fractures mises en évidence par un *Atlas des fractures scolaires en France* (Autrement, septembre 2010) coécrit par deux géographes, Patrice Caro et Rémi Rouault



La compétence collège appartient, on le sait, aux départements. Les coupes claires pratiquées par le gouvernement dans les effectifs de la fonction publique frappent particulièrement le secteur éducatif et notamment les collèges. Pour les élus socialistes, il s'est agi, en dépit des tentatives d'étranglement financier dont les collectivités sont l'objet, de préserver l'idée qu'ils se font de l'école républicaine, garante de ce qui fait l'essence de notre engagement : le progrès intellectuel et l'affranchissement de l'humanité.

Nouveaux collèges, développement de structures d'accueil écologiquement responsables, réfectoires mieux aménagés : les conseils généraux socialistes se sont puissamment engagés dans l'amélioration des structures scolaires dont ils ont la charge.

Mais, face à la politique de désengagement des gouvernements de droite, face au risque d'explosion des inégalités scolaires, les conseils généraux de gauche se sont aussi investis dans le développement de l'aide pédagogique par le biais de la mise à disposition de nouveaux supports. Afin de permettre la transmission des savoirs, les départements ont, très souvent, suppléé les carences d'un État précipité par l'UMP dans une incurie chronique.

Les élus socialistes et républicains deviennent des interlocuteurs privilégiés entre la communauté éducative, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes.

## Assurer l'égalité en développant des structures d'accueil

Le Conseil général de Seine-St-Denis a ainsi investi dans la construction d'internats, dont on sait l'influence sur le destin des élèves. Trois internats sont ainsi programmés. Dans d'autres départements il s'agit d'une aide à l'accès en assurant 50 % du coût aux familles.

Les conseils généraux dirigés par la gauche insistent sur le développement de la culture dans le cadre des collèges. Permettre tôt l'accès aux citoyens en devenir à des ressources culturelles souvent réservées à des milieux

socioculturels plus "favorisés", c'est contribuer à enrayer la spirale inégalitaire.

## Développer une vision émancipatrice de l'école

La culture est un facteur d'émancipation et c'est la raison pour laquelle les projets artistiques sont favorisés par les conseils généraux socialistes qui développent, dans de nombreux cas, des partenariats avec des artistes.

Les voyages scolaires sont aidés. Ils permettent aux élèves de s'ouvrir culturellement et intellectuellement. Enfin, pour accentuer la prise de conscience civique, plusieurs départements ont lancé un "conseil général des jeunes".

## Faire des parents des interlocuteurs

Les parents d'élèves sont associés à un dialogue constant qui fait d'eux non pas les bénéficiaires d'une prestation, bien éloignée de l'idée que les socialistes se font de l'École, mais les acteurs d'un dialogue constant permettant à la société de se saisir des enjeux de transmission et d'éducation au bénéfice des élèves.

## Technologies de l'information et égalité scolaire

Le taux d'équipement des collèges a augmenté de manière exponentielle : un ordinateur pour quatre à cinq collégiens dans les départements socialistes (en moyenne) mais aussi la mise à disposition d'espaces numériques de travail ou le développement de la mise à disposition de clés USB ou de manuels numériques... Les socialistes luttent pour l'École républicaine. Les conseils généraux de gauche s'engagent pour nos collèges. C'est le sens des candidatures socialistes aux cantonales.

**Gaël Brustier**



## Le gouvernement redécoupe les cantons dans l'urgence

Le ministre des Collectivités territoriales a présenté le 9 mars au conseil des ministres un projet de loi fixant le nombre des conseillers territoriaux de chaque département et de chaque région. Soit 11 jours avant les cantonales et en procédure accélérée... Ce texte complète la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales pour rendre le tableau des effectifs de conseillers territoriaux conforme à la décision du Conseil constitutionnel. Les Sages de la rue Montpensier avaient en effet censuré le tableau de répartition préparé par Alain Marleix, prédécesseur de Philippe Richert comme ministre des Collectivités locales.

Dans les régions dont font partie les départements où la répartition des sièges a suscité les critiques du Conseil constitutionnel, les effectifs des départements sont adaptés de manière à ce que le nombre des conseillers territoriaux ne s'écarte pas de + ou - 20 % de la moyenne régionale, marge admise par le Conseil constitutionnel. Voici les 11 départements concernés : Cantal (-1 siège), Guadeloupe (+2), Aude (-1), Meuse (-4), Moselle (-2), Vosges (-2), Haute-Garonne (+1), Mayenne (-1), Ain (+1), Drôme (+1), Savoie (-1). Certains départements se retrouvent ainsi avec un nombre pair de conseillers territoriaux alors que dans le texte présenté au Parlement, cette éventualité avait été dénoncée sur tous les bancs...

Le nouveau tableau annexé au projet de loi compte un effectif total de 3 493 conseillers territoriaux, soit trois de moins que le tableau censuré. Après l'adoption du projet de loi par le Parlement, des décrets en Conseil d'État procéderont à la délimitation de nouveaux cantons, dans lesquels seront élus ces conseillers territoriaux à partir de mars 2014, si cette loi n'était pas abrogée avant... Ce projet de loi doit être présenté selon la procédure d'urgence fin avril ou début mai devant l'Assemblée nationale, puis au Sénat dans la foulée.

**P. F.**

## Fonction publique territoriale : agir contre les précarités

À l'heure où doit être signé l'accord sur les non titulaires dans la fonction publique, le Conseil supérieur de la FPT, présidé par Bernard Derosier, a adopté le 16 mars à l'unanimité un opportun rapport sur "la précarité dans la FPT". Il faudrait plutôt évoquer précarité au pluriel : précarité de l'emploi, précarité financière, précarité des droits. Ces différentes formes interagissent entre elles et créent une redoutable dynamique qui peut perdurer tout au long de la vie.

Le rapport de Françoise Descamps Crosnier, maire de Rosny-sur-Seine, pour le collège employeur, et de Claude Michel (CGT) pour le collège salarié, étudie ces différentes formes de précarité, les moyens de les prévenir et recense les initiatives des collectivités pour les combattre.

La précarité liée à l'emploi touche en premier lieu les non titulaires (près d'un agent sur 4 dans la FPT et 45 % des recrutements en 2009), surtout ceux à temps non complet. Faible rémunération et incertitude face au renouvellement de leur contrat interdisent de se projeter dans l'avenir. Les agents titulaires à temps non complet sont également victimes de cette vulnérabilité financière face aux accidents de la vie, de même les titulaires n'ayant pas de perspectives de reclassement en raison de leur santé ou encore des faibles rémunérations (75 % sont des agents de catégorie C).

La précarité des droits peut entraîner une diminution des droits en matière de retraite, d'accès aux soins ou d'indemnisation chômage. Les difficultés grandissantes liées au logement, à la monoparentalité, la montée du surendettement et le renoncement à une assurance complémentaire santé, peuvent entraîner dans une spirale de la pauvreté.

Pour le CSFPT, il n'y a cependant « pas de fatalité ». Les expériences citées par le rapport, émanant plutôt de grandes collectivités, montrent que des politiques de résorption de l'emploi précaire sont possibles, notamment par une gestion préventive des carrières. Conçu comme un travail exploratoire, ce rapport formule 16 préconisations pour agir.

**J. C.**

Pour en savoir plus : "La précarité dans la FPT" téléchargeable sur le site [www.csfpt.org](http://www.csfpt.org)

# Énergies renouvelables : les collectivités vecteurs d'innovation

Le niveau local est déterminant pour la mobilisation sur le changement climatique et les énergies renouvelables. Aucune alternative au tout nucléaire n'échappe à la démarche des collectivités. L'une des applications les plus avancées concerne les réseaux de chaleurs, avec la géothermie et plus récemment les chaufferies biomasse et bois-énergie, comme cela se fait à Angers ou Argentan avec un coût bien inférieur à l'électricité et au fuel. Autre application récente, le bâtiment (logements collectifs et équipements publics) avec le solaire photovoltaïque pour la production d'électricité, et le thermique utilisé en architecture bioclimatique, climatisation et production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Ces projets sont régulièrement soutenus par les régions, à l'instar de l'appui d'une agence comme Rhônalpénergie-Environnement. La production de biocarburants et de biogaz en cogénération ou consommation directe, est aussi en plein essor, à l'image du biogaz utilisé pour les bus de la Communauté urbaine de Lille issu de ses déchets organiques. L'éolien s'avère très pertinent à l'échelle communale comme intercommunale, à l'instar du projet de parc éolien mené par la Communauté de communes des Deux-Rivières en Meurthe-et-Moselle. De nouvelles sources d'énergies sont explorées, comme la chaleur issue des réseaux d'assainissement dans le cadre d'un projet mené par le Grand-Dijon. L'hydroélectricité intègre, elle aussi, les labels "électricité verte" avec des projets tels que Clean-e et la définition de critères écologiques.



Pierre Mitev

## Christian Bataille : « Oui au débat, non à la démagogie »



Député du Nord et membre de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Christian Bataille est spécialiste de l'énergie nucléaire, sujet pour lequel il a produit une dizaine de rapports pour l'Assemblée nationale.

### **Communes de France. Quelle est en France la perception de l'accident nucléaire intervenu au Japon ?**

**Christian Bataille.** Dans ma circonscription, entre Cambrai et Maubeuge, je n'ai pas perçu de grande inquiétude chez nos concitoyens. Encore moins de la peur. Nous ne sommes pas loin du bassin minier et nous avons connu longtemps une énergie poussiéreuse, polluante et sale de sorte que disposer d'une énergie proposée à un coût raisonnable est ici désormais ancré dans nos habitudes. L'image d'EDF et des industries électriques est solide et il ne faut pas sortir la catastrophe japonaise de son contexte. Il y a un accident nucléaire parce qu'il y a eu un tremblement de terre et tsunami.

### **Doit-on aller vers une remise en cause des choix énergétiques ?**

L'Allemagne donne de ce point de vue l'exemple d'une politique énergétique brouillonne et chaotique. Mme Merkel n'est pas courageuse. Nous sommes confrontés à un dossier difficile, qui ne doit pas être examiné sous l'angle de la démagogie. Veut-on rallumer les centrales au charbon ? Sachez

qu'en Chine l'extraction du charbon provoque des milliers de morts par an... Nous pouvons bien sûr développer l'éolien et le photovoltaïque, mais nous serons très loin de couvrir nos besoins. S'agissant de l'hydroélectricité, nous sommes au maximum de nos capacités. L'alternative au nucléaire, c'est donc le charbon et le gaz... Les Français veulent-ils revenir à la civilisation polluante du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle ? Je ne le crois pas.

### **Comment voyez-vous l'avenir de l'énergie nucléaire ?**

La loi NOME présentée par le gouvernement et désormais votée couplée au marché unique de l'électricité est très injuste pour les citoyens français qui ont consenti des efforts depuis longtemps et qui vont se voir confisquer le partage de la rente nucléaire. La catastrophe de Fukushima provoque un débat, très bien ! Ce débat est ouvert, public et il est sain qu'il ait lieu. Mais je suis opposé par exemple à un référendum qui serait organisé sous le coup de l'émotion et qui donnerait lieu à un déferlement de démagogie.

**Propos recueillis par Philippe Foussier**



# Marc Gricourt : « Faire de Blois la porte du Val-de-Loire »



Marc Gricourt, maire de Blois depuis 2008, nourrit nombre de projets pour sa ville. Des projets frappés du sceau de l'engagement social



Justice sociale, solidarité et laïcité sont les pierres angulaires de l'engagement de Marc Gricourt au PS : « C'est vrai pour moi, mais aussi pour toute notre équipe qui œuvre ici à faire bouger les choses », précise-t-il.

Né en 1961, Marc Gricourt a été infirmier avant de prendre les fonctions de maire et de conseiller général de la ville de Blois. Membre du PS depuis 1998, il a aussi longtemps milité à la FCPE et a installé les correspondants de nuit dans les quartiers nord de la ville. Naturellement, les politiques culturelles et de l'éducation sont au cœur des préoccupations du maire et de la municipalité : « Nous avons constaté qu'une partie de notre population restait à l'écart de nos événements culturels. C'était d'autant plus frustrant que le château, résidence royale et haut lieu de l'histoire de la Renaissance, appartient à la ville. Nous avons diagnostiqué un problème lié au coût d'accès à la culture et j'ai voulu y remédier ». Aussi depuis un an, la ville a mis en place un Passculture qui donne gratuitement accès aux monuments et musées de la ville et permet d'obtenir des tarifs réduits pour les événements et les spectacles. « En un an, 6 500 Pass ont été distribués, un grand succès qui a permis à nombre de nos concitoyens de se réapproprier nos ressources culturelles », explique-t-il. La même démarche a vu le jour dans le domaine sportif afin de ne laisser personne à l'écart des possibilités locales : « Nous avons décidé, par exemple, de modifier les horaires des piscines parce que nous nous étions aperçus que les heures d'ouverture anciennes ne facilitaient pas assez l'accès des associations de personnes handicapées. De la même façon, nous avons modifié les missions de nos animateurs

sportifs pour qu'ils aillent d'avantage à la rencontre des publics ».

## Ambition municipale

« Nous disposons d'un patrimoine culturel et naturel très dense, souligne Marc Gricourt. Notre activité culturelle est très intense. Par exemple, notre festival de bande dessinée remporte un succès croissant. Mais ce ne sont pas nos seuls atouts ». En effet, le territoire a vu s'installer au cours des dernières décennies des populations étrangères attirées par l'essor économique : « La mixité sociale tout comme l'arrivée de travailleurs étrangers contribue aujourd'hui à l'amélioration de notre identité ». Le développement du territoire se poursuit aujourd'hui grâce au réseau de PME et PMI qui se sont implantées. Tant dans le domaine de la sous-traitance automobile que dans celui des centres d'appel, Blois occupe une place à part dans cette partie de France. D'où une volonté affichée par le maire de conforter et d'étendre le rayonnement de la cité de François 1<sup>er</sup>. « Nous devons renforcer notre aura entre les villes de Tours et Orléans, accueillir de nouvelles populations, développer nos attraits touristiques. Nous réalisons de gros investissements en ce moment, par exemple pour l'aménagement du quartier de la gare, un secteur stratégique. Avec de la volonté et des choix intelligents et mesurés, nous ferons de Blois la porte touristique et culturelle du Val-de-Loire », assure Marc Gricourt.

**François Couthon**

### Annonces

Pour vos annonces votre contact : Patrick Reveaux  
Tél. 01 42 81 41 36 - mail : [p.reveaux@mde-communes-de-france.fr](mailto:p.reveaux@mde-communes-de-france.fr)